

Séminaire de la Formation

9 au 11 Juillet 2014







LES ORGANISMES DE FORMATION

cadre règlementaire pour la mise en œuvre des actions de formation



PREAMBULE



Une ligue peut s'appuyer sur différents organismes de formation pour atteindre ses objectifs en matière de formation des dirigeants et des enseignants.

La nature de la formation peut être initiale ou continue.



LES DIFFERENTS ORGANISMES DE FORMATION



Les centres de formation des CDOS ou des CROS,

Les centres de formation privés,

Le centre de formation agréé de la Ligue.



LES CENTRES DE FORMATION DES CDOS OU DES CROS



- Les formations de ces organismes de formation s'adressent aux salariés et aux bénévoles des associations sportives de type loi 1901.
- Les Comités départementaux doivent être adhérent au CDOS local.
- Les formations sont en règle générale gratuites.

LES CENTRES DE FORMATION DES CDOS OU DES CROS



- Les formations dispensées par ces organismes sont le plus souvent généralistes car elles s'adressent à plusieurs disciplines sportives en même temps.
- Elles ne peuvent pas être ciblées comme les formations mises en place par le centre de formation de la Ligue, ce dernier ne s'adressant qu' à un public de judoka.

LES CENTRES DE FORMATION PRIVES



- Ils s'avèrent utiles lorsque les centres de formation associatifs n'ont pas les compétences pour assurer le type de formation demandé.
- Les formations sont payantes et souvent le prix est assez élevé.
- La mise en place d'une prise en charge par un OPCA est nécessaire et possible, que ce soit pour un salarié ou un bénévole de l'association si l'association est employeur.

LE CENTRE DE FORMATION AGREE DE LA LIGUE



Pour obtenir son agrément, la Ligue doit avoir effectué une saison de formation. Elle doit ensuite remplir un premier bilan pédagogique et financier établi sur un document cerfa n° 10 443*12 et le faire parvenir à la DDJSPP avant le 30 avril en demandant l'enregistrement de la Ligue en tant qu'organisme de formation.



LE CADRE DE L'ORGANISME DE FORMATION



Les différents éléments:

- La déclaration (numéro de déclaration)
- Le plan d'action régional pour l'année
- Le catalogue annuel de formation
- Les types de formation proposées
- Les bilans d'activités (indicateurs)



ELEMENTS DE FIABILITE D'UNE ACTION DE FORMATION



- Définition des objectifs
- Précisions quant au profil attendu des stagiaires
- Etablissement d'un programme
- Précisions quant aux moyens techniques et pédagogiques
- Effectuer un suivi administratif

Convention entre entreprise et OF / contrat entre OF et stagiaire, 7 règlement intérieur / liste d'émargement / attestation de présence /évaluation de la formation

Séminaire de la Formation 09/11 juillet 2014

LES DIFFERENTES FORMATIONS au sein de l'OF de la Ligue



Le centre de formation de la Ligue met en place différentes formations :

- les formations fédérales
- 🚵 les formations professionnelles et diplômantes,
- la formation continue.



LES DIFFERENTES FORMATIONS au sein de l'OF de la Ligue



L'organisme de formation de la Ligue met en place les formations entrant dans le cadre de la filière de formation de la FFJDA:

- Assistant club / Animateur suppléant / Certificat Fédéral d'Enseignement Bénévole,
- Certificat de Qualification Professionnelle,
- Brevet Professionnel JEPS*
 - Diplôme d'Etat JEPS*
 - *mise en place en concertation avec le National

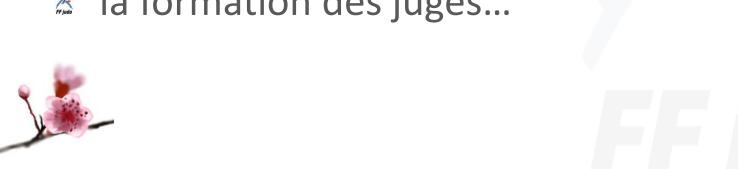


LES DIFFERENTES FORMATIONS au sein de l'OF de la Ligue



De plus, le centre de formation de la ligue met en place:

- la formation continue des enseignants,
- la formation des dirigeants,
- la formation du corps arbitral
- la formation des juges...



LE SUIVI DES STAGIAIRES



Le centre de formation doit assurer le suivi des enseignants diplômés :

- au niveau de la progression dans les diplômes,
- sur le plan géographique des clubs où ils enseignent.

Ce suivi permet de vérifier le territoire couvert par les enseignants diplômés, et d'apprécier les besoins en matière d'encadrement.

